

rendez-vous

RDV

la lettre du CAUE de la Drôme
N°70 // MARS 2020

Le groupe scolaire de la Haute Herbasse à Valherbasse. MO : SIVOS de la Haute Herbasse - MO : Design & Architecture, architecte mandataire (Grenoble), associé à Nama architecture (Grenoble).

Bâtir une école
Miser sur la qualité
pour éduquer les
citoyens de demain

Primer des démarches
et des réalisations ayant
Valeurs d'exemples®

Joël Baud-Grasset,
Président de l'URCAUE
Auvergne-Rhône-Alpes

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e



Bâtir une école Miser sur la qualité pour éduquer les citoyens de demain

Pour une collectivité, la construction d'une école revêt une signification toute particulière. Créer un lieu destiné aux enfants, c'est exprimer sa confiance dans l'avenir de sa communauté : quartier, village ou territoire. C'est aussi tenter de répondre aux enjeux actuels du changement climatique pour que cet avenir soit le meilleur possible. En offrant aux enfants, citoyens de demain, des bâtiments dont la conception prend en compte ces enjeux et qui acquièrent de ce fait une valeur pédagogique intrinsèque, la collectivité assume pleinement ses responsabilités. Les projets évoqués ci-après, tous accompagnés par le CAUE, tentent chacun à leur manière de préparer l'avenir.

« La nature est entrée dans l'école »

Ouvert depuis la rentrée 2019, le groupe scolaire intercommunal de la Haute Herbasse réunit 7 classes (dont 2 de maternelle) et une cantine. Sa volumétrie fragmentée évoque l'esprit d'un hameau et l'architecture des fermes locales. Les façades principales sont en pisé, une technique de mise en œuvre de la terre traditionnellement employée dans cette vallée du Nord Drôme. Utilisée en murs porteurs sur les deux niveaux du bâtiment, la terre a été choisie pour ses qualités physique, esthétique et thermique (inertie, régulateur hygrométrique). Le reste de la structure est en ossature bois avec isolation en paille. Comme la terre, pour l'essentiel extraite sur place, le bois et la paille sont d'origine locale⁽¹⁾. L'utilisation de ces matériaux bio et géosourcés, conjuguée à une approche bioclimatique, fait de l'école un bâtiment qui, avec les panneaux photovoltaïques, devrait produire plus d'énergie qu'il n'en consomme⁽²⁾.

L'origine du projet remonte à la fin des années 2000 lorsque cinq communes du nord de l'Herbasse

organisées en regroupement pédagogique⁽³⁾ lancent une réflexion sur les trois sites qui accueillent alors les enfants. Rénover et agrandir les trois ? Regrouper tout sur l'un d'eux ? Construire ailleurs ? Cette dernière option est finalement retenue après l'analyse comparée des différents scénarios par le CAUE puis une étude de faisabilité réalisée par la SEM Territoires 38. En 2015, le projet est lancé. L'ambition du maître d'ouvrage en matière de qualité environnementale vaut au projet d'être retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt régional *Bateco* et de bénéficier à ce titre d'un accompagnement spécifique sur les matériaux dès la phase programme⁽⁴⁾.

« La nature est entrée dans l'école ». Derrière cette phrase d'un usager : la beauté du pisé redécouvert, la « chaleur » du bois, la présence de la lumière naturelle, les vues sur le paysage. Une qualité d'ambiance qui, conjuguée à des surfaces généreuses et aux performances thermiques, fait la réussite du projet. Quant aux locaux scolaires libérés dans les villages, ils retrouveront bientôt une autre vie : logements locatifs, crèche... Les réflexions sont en cours.

Respecter le passé, préparer l'avenir

La nouvelle école élémentaire de Combovin⁽⁵⁾ a elle aussi été livrée à la rentrée 2019. A l'origine du projet, une réflexion confiée au CAUE sur le devenir de plusieurs bâtiments publics. Déclenchée par la volonté de relocaliser la mairie, l'étude conduit la commune à revoir ses priorités : elle construira d'abord une nouvelle école à quelques mètres de l'ancienne, pour ensuite transférer sa mairie dans les locaux ainsi libérés. En agissant ainsi, les élus veulent aussi créer un pôle d'équipements – l'église, la cantine et la salle des fêtes sont très proches – et valoriser l'entrée principale du village. Leurs attentes en matière de qualité environnementale sont également fortes.



▲ Ci-dessus : le groupe scolaire de la Haute Herbasse. Photo du bandeau : l'école élémentaire de Combovin

Par la qualité de son insertion dans le tissu villageois et celle de son architecture, la nouvelle école répond à ces attentes. Sa façade principale s'aligne sur celle de l'ancienne école-future mairie. Elle est précédée d'un large parvis déjà très investi par parents et enfants. A terme, ce parvis s'insèrera dans une esplanade connectant l'ensemble des équipements. La volumétrie et les matériaux de cette façade urbaine (toit terrasse, bois et béton) la distinguent volontairement de celle donnant sur la cour (bois, toiture tuiles...). Conception bioclimatique, simplicité des modes constructifs (maçonnerie et charpentes traditionnelles), chauffage au bois et photovoltaïque en toiture, biomatériaux (bois des Alpes), lumière naturelle : le bâtiment se veut durable. L'organisation des locaux vise le même but : le choix a été fait de ne pas créer de circulations intérieures (les classes communiquent entre elles). Les surfaces ainsi "économisées" ont permis de réaliser une 3^e classe qui répondra aux besoins du long terme. En attendant, cette salle est utilisée par les associations du village.

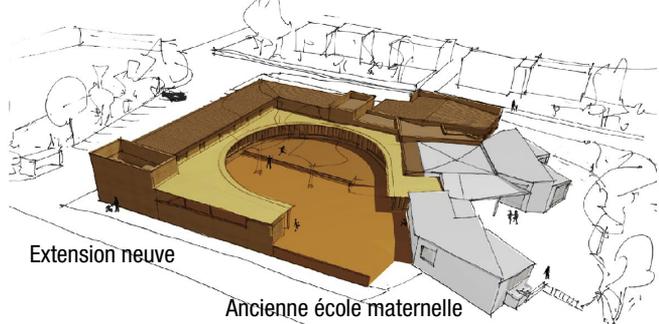
A La Coucourde⁽⁶⁾, les élus ont décidé de ramener en centre-village, tous les locaux scolaires et périscolaires. La solution retenue : agrandir l'école maternelle et installer le restaurant scolaire dans le bâtiment de l'école XIX^e toute proche. Sur le conseil du CAUE, la consultation organisée en 2015 a pris la forme d'une remise d'intentions architecturales. Ces intentions ont permis aux élus de visualiser les conditions d'une insertion réussie sur un terrain à très fort dénivelé et entouré d'habitations.

Le projet réalisé s'intègre parfaitement dans le village. Il combine relation réussie à l'espace public et intimité des locaux d'enseignement organisés en cercle autour d'une cour protégée. Les surfaces confortables, la création d'une classe positionnée à l'interface entre élémentaire et maternelle et qui pourra selon l'évolution des effectifs accueillir des petits ou des grands, permettent d'envisager l'avenir sereinement. Symbole de la forte dimension affective que le projet revêt et du lien entre passé et avenir, l'école porte le nom de celle qui fut longtemps sa directrice. Elle était présente fin 2018 lors de l'inauguration des lieux.

À Vercheny, le groupe scolaire (4 classes) est en chantier. Il est conçu pour répondre aux exigences de la future réglementation thermique⁽⁷⁾ : produire plus d'énergie qu'il n'en consomme, limiter son empreinte carbone (labellisation BEPOS Effinergie+ et E4C1).



▲ Combovin : les classes ouvrent directement sur la cour



▲ Le groupe scolaire de La Coucourde. En haut : axonométrie distinguant extension réalisée et partie ancienne ; ci-dessus : le parvis d'entrée.

Il mêle pour cela expérimentation et utilisation de matériaux bio et géo-sourcés et de savoir-faire traditionnels (maçonnerie en pierres d'Eyzahut). Les élus ont souhaité associer les enfants au projet. Depuis l'automne 2017, des ateliers pédagogiques animés par les enseignants avec l'appui du CAUE et de l'architecte les aident à s'appropriier leur future école. Au programme : présentation du projet et de sa chronologie, jeu sur l'évolution de l'architecture scolaire, visites de bâtiments...

(1) Le bâtiment est certifié Bois des Alpes, la paille vient de la Loire.
 (2) Le raccordement au réseau des panneaux photovoltaïques reste à faire.

(3) Maîtrise d'ouvrage (MO) : SIVOS de la Haute Herbasse (Crépol, Saint-Laurent-d'Onay, Miribel, Montrigaud, Saint-Bonnet-de-Valclérieux (les 3 dernières ont fusionné en Valherbasse en 2019). Maîtrise d'œuvre (Mœ) : Design & Architecture, architecte mandataire (Grenoble), associé à Nama architecture (Grenoble). Coût d'opération : 4 197 704 € HT. Département : 1 599 835 € ; Région : 239 580 € ; Etat : 125 000 € (DETR) ; CAF : 58 606 €. Taux de subvention : 48 %.

(4) Le bureau d'études *Les EnR* a précisé et complété le travail du CAUE et de l'ADIL Info Energie.

(5) MO : commune de Combovin. Mœ : ArchiEco (Romans-sur-Isère). Coût d'opération : 966 000 € HT. Département : 410 000 € ; Etat : 225 000 € (DETR + FISL) ; VRA : 50 000 € ; Réserve parlementaire : 10 000 € ; Région : 9 000 €. Taux de subvention : 73 %.

(6) MO : commune de La Coucourde. Mœ : F. Ramadier architecte (Livron) associé à l'agence Texus (Crest). Coût d'opération (extension école + aménagement cantine) : 2 016 143 € HT. Département : 504 645 €, Etat : 186 737 € (DETR) ; Région : 193 026 € ; CAF : 53 875 €, Réserve parlementaire : 15 000 €. Taux de subvention : 48 %.

(7) MO : commune de Vercheny. Mœ : Design & Architecture, architecte mandataire (Grenoble), associé à Nama architecture (Grenoble).



▲ Vercheny : axonométrie de l'avant-projet détaillé



“Primer des démarches et des réalisations ayant Valeurs d'exemples®”

Joël Baud-Grasset
Président de l'Union régionale CAUE
Auvergne-Rhône-Alpes

Agriculteur sur la commune de Bogève, Joël Baud-Grasset est conseiller départemental et administrateur du CAUE de Haute-Savoie depuis 2001. Il en devient le président en 2015. La même année, il est désigné par ses pairs à la présidence de la Fédération nationale des CAUE puis à celle de l'Union régionale Rhône-Alpes (devenue Auvergne-Rhône-Alpes en 2016). Son arrivée à la présidence de l'Union régionale, qu'il fallait dit-il « révéler et réveiller », est marquée par le lancement de l'action Trame verte et bleue urbaine et péri-urbaine^(*). Commanditée par la Région, co-financée par l'Etat et l'Europe, cette action mobilise les CAUE de la région et renforce leur structuration en réseau. L'embauche d'une déléguée régionale, Christelle Rémy, vient concrétiser cette évolution.

En 2018, l'URCAUE lance Valeurs d'exemples®, le premier palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement Auvergne-Rhône-Alpes. 425 candidatures sont déposées. Sélectionnées au niveau de chaque département, 78 d'entre elles sont présentées devant un jury régional. Sur les 9 projets lauréats correspondants à 8 catégories de réalisations, 2 sont drômois (voir encadré).

Pourquoi un palmarès organisé par l'URCAUE-AURA ? En quoi se distingue-t-il des autres ?

La réponse est dans son nom : "Valeurs d'exemples". Ce palmarès veut mettre en avant le côté exemplaire du travail conjoint d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre. Ce qui est récompensé, c'est évidemment une réalisation de grande qualité, bâtiment ou aménagement, mais c'est aussi la démarche qui y a conduit. C'est pourquoi les maîtres d'ouvrage, comme les maîtres d'œuvre, sont primés par Valeurs d'exemples. Les films réalisés pour chacune des opérations lauréates montrent très bien l'importance des réflexions amont et des partenariats mis en place dans la réussite des projets. Je pense par exemple au travail extraordinaire d'un bailleur social à Thiers dans le Puy-de-Dôme. L'opération, une réhabilitation très complexe, a nécessité des années de réflexion mais le résultat est formidable. Un patrimoine remarquable a été sauvé et un centre-bourg a trouvé une nouvelle vie. En valorisant ces opérations, les CAUE démontrent l'importance de ce qui est l'une de leurs principales missions : la préparation de la commande.

Quel bilan tirez-vous de cette première édition ?

Elle a montré à tous nos partenaires que le réseau régional des CAUE était bien présent et actif. Qu'il était légitime et avait la capacité de monter ce palmarès. Une capacité qui repose sur ce qui, je crois, fait notre force : notre présence sur le terrain, notre connaissance des sujets et des projets dans les trois domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre sont presque tous venus recevoir leurs prix, heureux, parfois surpris, d'être distingués. Nous avons aussi eu la chance qu'un supplément de la revue *À vivre*, largement diffusé, valorise notre travail et les projets des lauréats. En interne, Valeurs d'exemples a créé une dynamique et conforté notre expérience de travail en réseau. Les 11 CAUE de la région ont tous, quels que soient leurs moyens, fait remonter des projets. L'UR, en la personne de Christelle Rémy – et avec l'appui du CAUE63 – a mis les moyens pour les aider. Aujourd'hui, nous souhaitons valoriser le palmarès par une exposition qui présentera les 78 projets examinés par le jury régional. Elle sera mise à disposition de chaque CAUE.

(*) Pour tout savoir sur cette action et sur la TVB : <http://www.urcaue-aura.fr/22/tvb> ; www.tvb-en-drome.fr

VALEURS D'EXEMPLES® EN DRÔME

Une commission composée de 6 membres du Conseil d'administration du CAUE s'est réunie en mars pour examiner les 32 candidatures drômoises. Sur les 8 projets retenus pour concourir au niveau régional, 2 ont été primés par le jury réuni le 27 juin à Clermont-Ferrand :

Aménagement des ruelles du centre ancien de Châtillon-en-Diois (*espaces publics - collectivité de + de 2000 hab.*). MO : Commune de Châtillon-en-Diois ; Mœ : Diedre Etudes et Cécile Paris, paysagiste.

Art, nature et paysage au Parc départemental de Lorient (*espaces publics - collectivité de + de 2000 hab.*). MO : Département de la Drôme ; Mœ : BASE paysage + collectif Dérive + A et cetera + Jeanne-Aimée Sintès
Le Parc de Lorient s'est aussi vu décerner le Prix du public dans sa catégorie.

Pour visionner les films des projets lauréats :
www.urcaue-aura.fr ; caue.dromenet.org/lecteur-dactualites/deux-projets-dromois-laureats.html